



Autorisation d'accès aux matchs Swiss League

1. Carte d'identité établie par la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF)

Les cartes d'identité délivrées par la SIHF pour les entraîneurs, les arbitres et les fonctionnaires permettent l'accès gratuit aux places debout lors des matchs de championnat (dans la limite des stocks disponibles). Sur demande téléphonique préalable, le club de SL peut attribuer au titulaire de l'accréditation SIHF un billet pour les places assises. Ce billet doit être retiré par le titulaire à la caisse du soir. Les directives des clubs s'appliquent pour tous les autres matchs (matchs test, etc.).

2. Carte d'identité établie par la NL & SL

- Chaque club de SL a droit à quatre accréditations SL nominatives.
- Six autres accréditations nominatives sont délivrées aux clubs de SL pour les responsables du service d'ordre et de sécurité (le chef et ses suppléants) et pour les délégués des supporters. La répartition des accréditations incombe aux clubs (par ex. 4 pour le service de sécurité, 2 pour les délégués des supporters, ou 3 et 3).
- Les accréditations pour les fonctionnaires délivrés par la NL & SL permettent l'accès gratuit aux places debout lors des matchs de championnat. Sur demande téléphonique préalable, le club de NL & SL peut attribuer au fonctionnaire de la NL & SL un billet pour les places assises. Ce billet doit être retiré par le fonctionnaire à la caisse du soir. Les directives des clubs s'appliquent pour tous les autres matchs (matchs test, etc.).

3. Carte d'identité de Swiss Olympic

Les accréditations délivrées par Swiss Olympic permettent l'accès gratuit aux places debout (dans la limite des stocks disponibles). Sur demande téléphonique préalable, le club de SL peut attribuer au titulaire de l'accréditation Swiss Olympic un billet pour les places assises. Ce billet doit être retiré par le titulaire à la caisse du soir. Les directives des clubs s'appliquent pour tous les autres matchs (matchs test, etc.).